

## PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale  
de la prévention des risques*

### **Décision du 12 octobre 2015 relative à la nomination des membres de l'instance d'évaluation de l'équilibre économique de la filière des véhicules hors d'usage prévue à l'article R. 543-157-1 du code de l'environnement**

NOR : DEVP1522776S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 12 octobre 2015, sont nommés membres de l'instance d'évaluation de l'équilibre économique de la filière des véhicules hors d'usage :

#### *1° Au titre des représentants de l'État*

Mme Camila FREITAS SALGUEIRO (ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique), titulaire, en remplacement de M. Marc DUFAU.

M. Bruno MIRAVAL (ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie), suppléant, en remplacement de Mme Caroline LAVALLEE.

M. Jean-François GAILLAUD (ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique), suppléant, en remplacement de M. Nicolas LERMANT.

M. Alban GALLAND (ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique), suppléant, en remplacement de M. Michel FERRANDERY.

#### *2° Au titre des représentants des broyeurs agréés*

M. Alban GROSVALLLET (Syndicat des broyeurs français), suppléant, en remplacement de Mme Corine BUFFONI.